

News Release

Council of Canadians (CoC), Fredericton Chapter
Fredericton, NB

September 15, 2014

Public health axed—Alward giving New Brunswickers a false sense of security

The three New Brunswick chapters of the Council of Canadians—Fredericton, Moncton, and Saint-John—are accusing Premier Alward of luring New Brunswickers into a false sense of security. In last Tuesday night’s televised debate with the other party leaders, Mr. Alward said that his government had taken the opportunity to develop “the strongest regulations in North America” to oversee shale gas development.

“We agree with Premier Alward’s statement on the need for tough regulations to protect public health from this industry. But what we are gravely concerned about is what he isn’t saying. Neither he nor anyone in his government have publicly explained why public health was removed from the 12 guiding principles used to develop those regulations,” argues Jean Louis Deveau, a social scientist, who recently completed an analysis of how these regulations were developed. “Using a recipe for developing shale gas regulations without public health as the key ingredient is like cooking a turkey dinner without the turkey,” adds Deveau.

In December 2011, 12 principles used to develop the regulations appeared in a government press release. They included a mix of things like “taking steps to prevent potential contaminants from escaping the well bore,” “addressing the need for sustainable water use,” and “protecting public health.”

Six months later, in May 2012, when a discussion paper containing the 116 recommendations for New Brunswick’s world-class regulations was released for public input, public health had been dropped from the mix. There was no mention of this to the public.

“The failure of this government to include public health as an essential ingredient in the development of these regulations is another indication of this government’s total orientation to meeting the needs of industry as opposed to the wellbeing of the citizens of this province,” adds Caroline Lubbe-D’Arcy, co-chair of the Fredericton Chapter of the Council of Canadians.

-30-

Media contacts: Jean Louis Deveau, (506) 459-2907 (h), (506) 238-5277 (c) ; Caroline Lubbe D’Arcy, (506) 454-5119 ; Angela Giles, (902) 422-7811

Communiqué de presse

Conseil des Canadiens (CdC), section de Fredericton

Fredericton, N.-B.

Le 15 septembre 2014

La santé du public retranchée - Alward donne aux Néo-Brunswickois l'illusion de sécurité

Les trois sections du Nouveau-Brunswick du Conseil des Canadiens, celle de Fredericton, de Moncton et de Saint John, accusent le premier ministre Alward de créer une illusion de sécurité chez les Néo-Brunswickois. Lors du débat télévisé avec les chefs des autres partis, mardi soir passé, M. Alward a dit que son gouvernement avait saisi l'occasion de mettre en place «les règles les plus sévères en Amérique du Nord» pour surveiller l'exploration du gaz de schiste.

«Nous sommes d'accord avec le premier ministre quand il déclare que nous avons besoin de règles sévères pour protéger la santé de la population contre cette industrie. Mais ce qui nous préoccupe sérieusement, c'est ce qu'il ne dit pas. Ni lui ni personne d'autre dans son gouvernement n'a expliqué publiquement pourquoi la question de la santé du public avait été enlevée des 12 principes sur lesquels se sont appuyées ces règles», de commenter Jean Louis Deveau qui a récemment fait une analyse de la manière dont ces règles ont été établies. «Élaborer des règles pour l'exploration du gaz de schiste en suivant une recette dont le premier ingrédient n'est pas la santé des gens c'est comme préparer un repas de dinde sans dinde», poursuit-il.

En décembre 2011, 12 principes directeurs qui ont servi pour élaborer ces règles sont apparus dans un communiqué émis par le gouvernement. Ils portaient, entre autres, sur des points tels que «prendre des mesures pour éviter une possible fuite de produits contaminants par les puits», «se pencher sur la question de l'utilisation durable de l'eau» et «protéger la santé du public».

Pourtant, six mois plus tard, en mai 2012, lorsqu'un document de travail contenant les 116 recommandations – devant servir à établir des règles parmi les meilleures au monde - fut soumis à l'examen du public, on n'y faisait aucune mention de la santé des gens. Et la population n'en avait pas été informée.

«Le fait que le gouvernement n'ait pas traité la santé du public comme un ingrédient essentiel dans l'élaboration des règles n'est qu'une indication de plus que ce qui compte pour lui c'est de satisfaire les besoins de l'industrie plutôt que de voir au bien-être des citoyens de cette province», déplore Caroline Lubbe-D'Arcy, co-présidente de la section de Fredericton du Conseil des Canadiens.

-30-

Contacts pour les médias : Jean Louis Deveau, (506) 459-2907 (m), (506) 238-5277 (c) ; Caroline Lubbe D'Arcy, (506) 454-5119 ; Angela Giles, (902) 422-7811